

BRUIT AU TRAVAIL

SUIS-JE CONCERNÉ(E) ?

Du bruit, quel bruit ... ?

- Pendant mon activité **professionnelle**
- Pendant mes activités **personnelles** (musique, bricolage...)



Quels risques ?

- Troubles **auditifs**
- Troubles **digestifs**
- **Hypertension** artérielle
- **Irritabilité**, troubles du **sommeil**, **stress**

La surdité est malheureusement irréversible.

Quelles recommandations ?

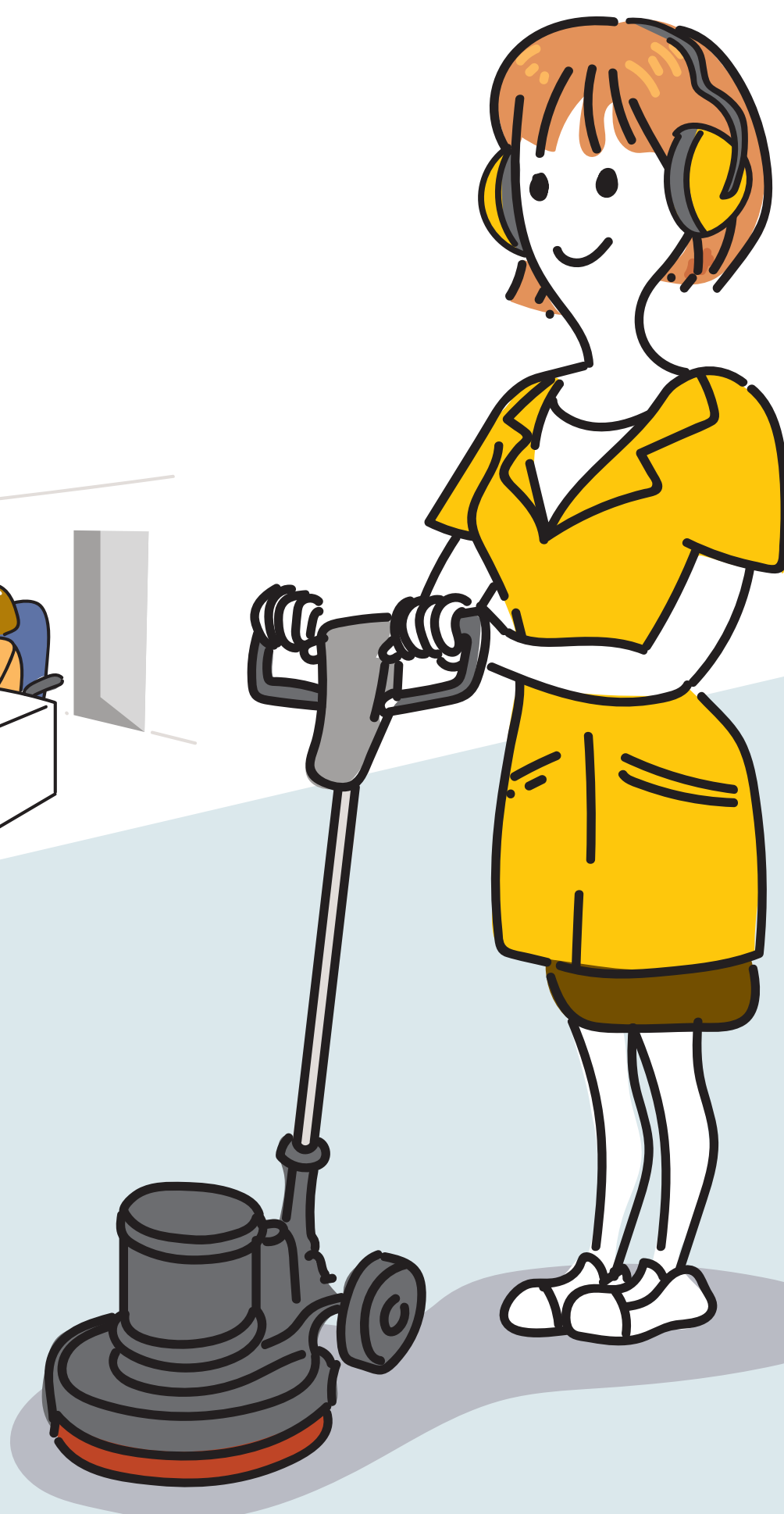
Grâce aux protections mises à disposition par votre employeur :

Protection collective

- encoffrement / capotage
- traitement acoustique des locaux
- machines / outils moins bruyants
- entretien régulier des équipements
- ...

Protection individuelle

- bouchons, casques
- ...



Ces protections sont efficaces si elles sont en bon état et utilisées pendant toute la durée de l'exposition

Pensez à vous protéger également pendant vos activités personnelles